**LE FONDS MONDIAL POUR NATURE (WWF-RDC)**

**LA VISION DE WWF**

Le WWF-RDC croit :

* Qu’il est possible de gérer le potentiel écologique, social et économique de nos ressources naturelles de manière à ce que ces dernières profitent à la fois à nos populations tout en renforçant la résilience écologique de notre planète ;
* Que nous pouvons saisir les opportunités disponibles actuellement pour construire un nouvel avenir, un environnement dans lequel la durabilité environnementale soutient le progrès humain et la dignité.

La vision du WWF-RDC est de contribuer à la préservation du capital naturel du pays de manière à appuyer le développement durable en permettant simultanément l’amélioration de l’indice de développement humain et la création d’un modèle d’économie faible en émissions de carbone.

**OBJECTIFS DE CONSERVATION**

D’ici 2035, les paysages prioritaires dans lesquels le WWF travaille sont reconnus en tant que modèles d’économie verte pour atteindre le développement durable et la conservation de la biodiversité en RDC

**QUATRE PILIERS STRATÉGIQUES**

1. **Faune sauvage et Aires protégées**

**Objectif** : D’ici à 2021, nos atouts biologiques précieux (espèces, habitats et écosystèmes) sont protégés par une application efficace de la loi et un réseau étendu d’aires protégées couvrant au moins 15% du territoire national.

1. **Forêts et Agriculture**

**Objectif** : D’ici 2021, les investissements dans les zones prioritaires suivant une approche paysage intégrée réduisent les émissions de carbone de 30 millions de tonnes de CO2 par rapport à 2014, tout en améliorant le bien-être humain.

1. **Énergie et Infrastructures**

**Objectif** : D’ici à 2021, les politiques nationales en matière d’énergie durable et d’infrastructures à grande échelle minimisent les impacts sociaux et environnementaux négatifs tout en contribuant au développement humain.

1. **Gouvernance des ressources naturelles**

Cette stratégie transversale est intégrée dans les trois programmes de conservation.

**Objectif** : D’ici 2021, une gouvernance environnementale saine et améliorée est efficacement intégrée dans les stratégies et les plans de développement locaux et nationaux, grâce à un engagement fort des organisations de la société civile et des organisations communautaires et à des investissements responsables.

**LES PAYSAGES PRIORITAIRES DE WWF RDC**

**Paysage Salonga**

Le Parc national de la Salonga fait partie de ce paysage. - Avec 36.000 km2, il est l’une des régions forestières intactes les plus grandes au monde ;

Il S’étend sur 4 provinces : Tshuapa, Sankuru, Kasaï et Mai-Ndombe ;

Il possède une Biodiversité : bonobo, éléphant de forêt, bongo, pangolin géant et plus de 220 espèces d’oiseaux dont le paon congolais.

**Activités :**

* Surveillance et lutte anti-braconnage ;
* Suivi écologique et recherche scientifique ;
* Appui à l’agriculture durable autour du parc ;
* Organisation des communautés autour du parc ;
* Préparation de projets d’écotourisme.

**Paysage Virunga**

* Situé dans la province du Nord Kivu à l’est de la RDC ;
* Englobe le plus vieux parc national d’Afrique, le parc des Virunga (7.840 km2) ;
* Très riche biodiversité comprenant : l’éléphant de forêt, l’éléphant de savane, le lion, l’hippopotame, le gorille de montagne, de nombreux oiseaux et 11 espèces endémiques de reptiles.

**Activités :**

* Plantation d’arbres pour production de charbon écologique dérivant d’une technique efficace ;
* Promotion de solutions énergétiques réduisant la consommation de charbon de bois (biogaz, foyers améliorés) ;
* Diversification des sources de revenus des planteurs grâce notamment à l’agroforesterie, et l’apiculture ;
* Développement de la foresterie communautaire.

**Paysage Luki**

Réserve de biosphère de Luki :

* Superficie 330 km2 ;
* Utilisée comme un laboratoire naturel pour la population locale et les étudiants ;
* Localisation : 450 km de Kinshasa, située au cœur de la forêt du Mayumbe, dans la province du Kongo central au sud-ouest de la RDC, non loin de Boma et de Matadi.

**Activités :**

* Diffusion et vulgarisation des modèles agricoles sédentarisés ;
* Appui au reboisement avec l’agroforesterie ;
* Appui à la protection des forêts ;
* Développement d’espaces de mises en défens pour la protection de savanes arbustives ;
* Mise en place de systèmes durables d’exploitation de forêt régénérée avec la population locale.

Le projet est exécuté en collaboration avec l’Ecole Régionale Postuniversitaire d’Aménagement et de Gestion intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT)

**Paysage Lacs Tumba et Mai Ndombe**

D’une superficie de 85215 km2 situés dans les provinces de l’Equateur, Sud Ubangi, Mongala et Mai Ndombe ; Il comprend le plus grand site Ramsar transfrontalier au monde.

**Activités :**

* Gestion durable des ressources naturelles communautaires et des moyens de subsistance alternatifs ;
* Renforcement des capacités de gestion des aires protégées ;
* Prévention de la déforestation ;
* Activités de surveillance et de renforcement de la gouvernance communautaire ;
* Habituation des bonobos et écotourisme.

**Paysage Itombwe**

Ce paysage comprend la Réserve Naturelle d’Itombwe :

* La première Réserve Classée en catégorie 6 (Aire protégée de ressources naturelles gérées) en RDC ;
* Superficie : 5.732 km2 ;
* Grande diversité d’habitats et de conditions climatiques favorable au développement d’une riche diversité d’espèces animales et végétales de valeur biologique exceptionnelle : 584 espèces d’oiseaux dont 30 sont endémiques à l’Albertine Rift, 72 espèces de mammifères (dont 4 endémiques), 35 espèces de reptiles (dont 5 espèces endémiques), et 23 d’amphibiens (16 endémiques) ;
* Espèces emblématiques : gorille des plaines de l’est, chimpanzé, éléphant de forêt.

**Activités :**

* Développement de la zone périphérique par l’instauration de la bonne gouvernance partant de la base ;
* Renforcement des capacités et formation des agents de l’Institut Congolais pour la Conservation de la Nature ;
* Suivi du couvert forestier ;
* Gestion communautaire des ressources naturelles ;
* Promotion de pratiques agricoles durables (agroforesterie, intégration de l’élevage, de la pisciculture et de l’apiculture).